

LETTRE AUX AMIS

de la famille Saint-Jean



- Le foi en famille
- Le Festival des familles

Décembre 2006
Trimestriel

n° 80

Sommaire

4 - Témoin de la foi en famille (Fr. Marie-Dominique Philippe)

12 - L'Esprit-Saint dans la vie du couple (Fr. Gonzague)

16 - Autorité et éducation (Fr. Jean-Emmanuel)

Famille Saint Jean

20 - Anniversaire des 70 ans de sacerdoce du père Philippe

24 - Ordinations à Ars par son Éminence le Cardinal Rodé

28 - Le camp comédie musicale de Saint Jean Révélateur

30 - Un aumônier militaire dans l'océan Indien... (Fr. Innocents)

34 - Le Festival des Familles à Pellevoisin (Fr. Alexis)

36 - Les camps Eagle Eye (Fr. Nathan)

40 - Sœurs contemplatives : action de grâce

42 - Sœurs apostoliques : le camp grain de Senevé

44 - Engagements des frères et sœurs

Programme et associations

47 - Publication / Annonce Ceph

48 - Programmes des prieurés

50 - JMJ à Sydney / Saint Jean Révélateur / Jeunes de Saint Jean

Congrégation Saint-Jean

N-D de Rimont 71 390 Fley
Tél. 03 85 98 18 98 - Fax 03 85 98 11 54

Adressez tout courrier à :
Lettre aux Amis Congrégation Saint-Jean
N-D de Rimont 71 390 Fley
lettreauxamis@stjean.com

Directeur de la publication : Fr. François de L.
Rédacteur en chef : Fr. Barthélemy - DA : Isabelle Glain
Photos Fr. Gaël

Imp. Cohesium - Reims - septembre 2006
« Lettre aux Amis de la Famille Saint-Jean » ISSN 1266-5452

T

émoin de la foi en famille

Fr. Marie-Dominique PHILIPPE, o.p.

Extraits d'une conférence à Paris en 1985

Tout disciple du Christ, tout ami de Jésus, est nécessairement *témoin* du Christ. Le témoignage fait essentiellement partie de la vie chrétienne, mais il prend des formes très diverses. Que doit être, dans le monde d'aujourd'hui, le témoignage de cette petite « Église domestique » qu'est la famille ? La famille doit témoigner comme famille chrétienne. Qu'il soit marié ou célibataire, qu'il soit religieux ou prêtre, tout chrétien doit témoigner. Mais la famille doit témoigner d'une manière spéciale, d'une manière particulière, en vertu de la grâce du sacrement de mariage. Il est important pour nous de comprendre quel est le témoignage propre à la famille, et nous regarderons ici le témoignage de la foi, qui consiste à témoigner de la vérité.

Être témoin de la foi en famille, c'est vivre du sacrement de mariage. C'est faire en sorte que le sacrement de mariage soit vécu d'une manière toujours plus profonde, que chaque jour le « oui » prononcé en face du Christ soit repris. On sait qu'aujourd'hui le divorce s'empare des familles les plus enracinées dans la foi, on sait combien, par le divorce, on brise la famille. C'est le danger « numéro un », parce qu'on en vient presque à penser que cela prouve qu'on est libre, qu'on se libère de quantité de choses ! Pour un rien, ou presque, on conseille le divorce, et on oublie qu'il y a un engagement *divin* et non humain. Quand les époux ont dit « oui » en face du prêtre, en face du Christ, ils ont pris un engagement divin, qui s'est donc emparé de tout leur cœur, de toute leur intelligence : il s'est fait quelque chose d'éternel.

La famille

Il est vrai que, vu le climat dans lequel est vécu aujourd'hui le sacrement de mariage, Jésus demande aux époux un acte héroïque de foi et de confiance ; un acte héroïque parce qu'on sait tout ce que cela peut impliquer de difficultés et de luttes. Le premier témoignage de la foi en famille consiste à vivre cette fidélité dans l'engagement mutuel et à

Tout disciple du Christ est nécessairement témoin du Christ. Le témoignage fait essentiellement partie de la vie chrétienne.

comprendre que cet engagement est directement lié à l'alliance de Jésus et de l'Église. Par le sacrement de mariage, les époux sont liés à Jésus dans le mystère de la Croix qui devient source de l'Église ; et la fidélité des époux ne peut se réaliser pleinement que dans cette lumière de la fidélité de Jésus à

l'égard de l'Église, l'alliance de l'Époux et de l'Épouse dont parle saint Paul¹. Le sacrement de mariage est lié directement à cette alliance première de Jésus et de l'Église. Cela fait comprendre que, dans le témoignage des époux en famille, l'amour qui les lie doit assumer tous les niveaux inférieurs — je dis bien les « assumer », c'est-à-dire les transformer, leur donner une nouvelle valeur. Les liens instinctifs qui lient l'époux et l'épouse, les liens sensibles et passionnels, et même l'amitié humaine, doivent être assumés par un amour plus grand qui vient directement du cœur du Christ. Déjà l'amitié humaine, quand c'est une véritable amitié, exige la fidélité, parce que c'est un amour spirituel qui lie les amis au-delà des tensions

¹ Cf. Ga 5, 25 sq.



passionnelles, au-delà de l'inclination uniquement instinctive qui porte une personne vers une autre. Déjà au niveau humain, la fidélité fait partie de la grandeur de l'amour d'amitié. Mais la fidélité dans le mariage chrétien a une autre dimension, une autre profondeur : elle s'enracine dans l'amour du Christ pour l'Église, dans l'amour du Christ pour l'époux et pour l'épouse ; et c'est dans cet amour du Christ que les époux doivent trouver la force et

La vocation de la famille chrétienne est une vocation à la sainteté.

l'intelligence qui permettent le renouvellement constant de leur amour, afin qu'ils puissent témoigner de la foi qu'ils ont dans cette alliance du Christ avec eux. Il faut vivre ce lien d'amour dans le sacrement de mariage pour pouvoir être témoin de cet amour, témoin dans la foi, dans la fidélité.

Il faut aussi que les parents soient liés à leurs enfants dans le prolongement même de cette alliance de Jésus avec l'Église. Les parents chrétiens doivent comprendre, dans la foi, que leurs liens avec leurs enfants ne sont pas seulement des liens naturels (déjà si profonds), mais des liens divins. « Une mère oublie-t-elle l'enfant qu'elle nourrit ? Cesse-t-elle de chérir le fruit de ses entrailles ? Même s'il s'en trouvait une pour l'oublier, moi je ne t'oublierai jamais »². Si cela est déjà vrai de Yahvé et de son peuple dans l'Ancien Testament, *a fortiori* est-ce vrai de Jésus et de l'Église. Jésus ne peut pas abandonner son Église. Et le lien des parents à l'égard de leurs

enfants doit être vécu dans cette lumière-là. Les parents sont auprès de leurs enfants des témoins vivants du Christ. Ils doivent donc avoir cette intelligence d'exercer leur autorité paternelle ou maternelle avant tout dans l'amour et la miséricorde, pour pouvoir être des témoins vivants du Christ auprès de leurs enfants.

Ce témoignage de la foi en famille consiste à comprendre que la vocation de la famille chrétienne est *une vocation de sainteté*, puisque c'est la vocation même que le Christ communique à l'Église. Jésus « se consacre lui-même » pour que « nous soyons, nous aussi, consacrés dans la vérité ». Il y a une « consécration dans la vérité » qui est propre à la famille, on n'y pense pas assez. Il faut revenir à cette grande prière de Jésus : « Consacre-les dans la vérité (...). Pour eux je me consacre moi-même, afin qu'ils soient, eux aussi, consacrés dans la vérité »³. Il faut que la famille, pour témoigner de la foi, prenne conscience de cette consécration dans la vérité, désirée par le Christ, voulue par lui, au sein même de la famille. Une famille chrétienne doit être vraie de la vérité divine. On sait qu'il y aura des « fuites », parce que nous ne sommes pas totalement chrétiens et qu'en nous il y a toujours le vieil homme, qui est lié au mensonge et qui n'aime pas être dans la lumière parce qu'il porte en lui quantité de choses qui ne sont pas tout à fait vraies. Il y a en nous des complicités (ce que j'appelle ici des « fuites »), des complicités avec l'erreur. Aucun d'entre

² Is 49, 15

³ Jn 17, 17 et 19





■ nous n'est exempt de cela, tous nous avons été coupables de ces complicités à l'intérieur de la famille. N'entrons pas ici dans les détails, mais on voit bien que cette consécration dans la vérité, pour un foyer chrétien, est très exigeante : être vrai dans ses gestes, être vrai dans ses paroles, l'un par rapport à l'autre, l'époux par rapport à l'épouse et inversement, les parents par rapport à leurs enfants et inversement.

On ne peut pas tendre vers la sainteté sans vivre de cette consécration dans la vérité. Cela fait comprendre comment ce témoignage de la foi en famille doit toujours élever le regard vers le mystère de la Sainte Famille, qui demeure

On ne peut tendre à la sainteté sans vivre de la consécration dans la vérité.

présente comme le modèle de toute famille chrétienne, aujourd'hui peut-être plus que jamais. Les attaques du

démon contre la famille sont très significatives. Il faudrait donc que tout foyer chrétien, face à ces attaques du démon, réponde par un témoignage de foi à l'intérieur de la famille, témoignage consistant en ceci : avoir le souci d'être plus proche de Marie, plus proche de Joseph, de répondre davantage à l'exigence de fidélité dans l'amour et à l'exigence de sainteté. Si tout a commencé par le mystère de la famille, tout doit s'achever par le mystère de la famille ; en effet, dans l'économie divine, ce qui est au point de départ est toujours au terme.

Un autre aspect, qui est aussi très important : pour témoigner de la foi en famille, il faut que soient reçus en famille l'enseignement du Christ et l'enseignement de l'Église. On ne peut témoigner de la foi que si on *vit* de la foi. Et on vit de la foi dans la prière, mais aussi par l'enseignement. La prière en famille est un témoignage qu'on doit donner, autant que possible. Je dis bien : autant que possible, car il y a tou-

jours, quand il s'agit de témoignage, une question de prudence qui intervient, de prudence éclairée par la foi ; en effet, si on témoigne trop, on agace et cela ne va plus. De même, on ne témoigne pas auprès de tout-petits de la même manière qu'auprès de ceux qui sont plus grands et qui sont en pleine crise. Le témoignage doit se faire avec intelligence pour ne pas étouffer ou exaspérer. La *foi* elle-même est toujours un absolu, mais le *témoignage* de la foi, qui, comme témoignage, doit se manifester, implique nécessairement quelque chose de relatif.

Le premier témoignage de la parole de Dieu vécue en famille se réalise dans la prière, mais il consiste aussi, dans la mesure du possible, à vivre de l'enseignement du Christ. Il est important de lire l'Évangile en famille. Il ne suffit pas que les enfants soient enseignés par d'autres : il faut qu'ils soient d'abord enseignés par leur père et par leur mère. Il faut donc pouvoir lire l'Évangile en famille et y réfléchir ensemble pour découvrir toute la richesse de la parole du Christ. De même pour l'enseignement de l'Église. Si l'Église fait un synode sur la famille, c'est pour que chaque famille chrétienne lise ce que dit le synode. Le synode sur la famille, ce n'est pas pour Rome ! C'est pour toutes les familles, et pour que toutes les familles puissent lire les décisions de l'Église et qu'elles reçoivent avec amour l'enseignement actuel de l'Église, qu'elles le reçoivent dans la fidélité et avec intelligence pour que cet enseignement soit vécu, pour qu'il soit vraiment vécu actuellement en famille, ce

qui n'est pas facile ! C'est déjà difficile entre époux et épouse, parce que l'époux et l'épouse ne marchent pas toujours au même rythme du point de vue

Il ne suffit pas que les enfants soient enseignés par d'autres : il faut qu'ils soient enseignés par leur père et par leur mère.

de leur vie divine... Ordinairement l'épouse — je dis « ordinairement », car il y a des saintes exceptions ! — a une foi plus contemplative, une foi plus désireuse de s'exercer dans la prière, la lecture de l'Évangile et la lecture aussi des encycliques et de l'enseignement actuel de l'Église. C'est un fait, c'est souvent ce qui se passe, et c'est du reste assez normal. L'épouse doit, par le fait même, porter au plus intime de son cœur l'unité du foyer et l'offrir à Dieu. Il faut cependant que l'épouse comprenne également que son époux est l'envoyé de Dieu pour elle, en premier lieu, et qu'il ne l'est pas seulement durant les fiançailles ou le jour du mariage, mais pour toute la vie. De sorte que, quand la famille a grandi et que les enfants ont quitté le foyer, celui-ci doit peut-être, à ce moment-là, prendre un rythme nouveau, de plus grande unité dans la prière : participer ensemble à l'Eucharistie, communier ensemble, vivre ensemble l'Évangile... Là encore il faut de la prudence, parce que si l'épouse sait que cela exaspère son époux, ou si l'époux sait que cela exaspère son épouse, il vaut mieux que chacun prie de son côté ! Mais que les époux aient alors la simplicité et la délicatesse de le dire... Je me souviens d'une famille que je



■ connaissais bien et qui traversait une période assez tragique. Il y avait encore des enfants très jeunes, dont une petite fille de six à sept ans ; l'épouse savait qu'elle allait mourir d'un cancer. Son mari le savait de son côté, mais il

Nous avons tous à témoigner que le Christ est victorieux des conséquences du péché.

ne savait pas dans quelle mesure son épouse le savait. Il s'inquiétait beaucoup, très désireux qu'elle puisse tout de même recevoir les derniers sacrements. Il m'avait donc écrit en me dis-

ant : « Venez le plus vite possible » (j'étais alors en Suisse et, de ce fait, je ne venais pas tellement souvent). Ces époux s'entendaient très bien, mais ils étaient entre eux d'une pudeur extrême. Quand j'ai essayé de dire à l'épouse qu'il serait peut-être bon de recevoir le sacrement des malades, parce que peut-être on approchait de la fin, elle m'a répondu : « C'est mon plus grand désir, mais je ne l'ai pas dit, parce que je vois que cela ferait un tel plaisir à mon époux si je le lui disais, que j'ai décidé de prier pour qu'il comprenne et qu'il respecte plus profondément encore la conduite de Dieu sur moi et les rythmes différents des exigences de la grâce sur l'un et l'autre ». Elle disait cela avec humour, un humour plein de charité qui était touchant, mais en même temps je me disais qu'on aurait peut-être pu éviter un peu de souffrance...

C'est curieux, cette pudeur... Elle existe peut-être beaucoup moins dans les foyers d'aujourd'hui, mais chez les foyers un peu plus âgés, il y a une très grande pudeur du point de vue de la foi, du point de vue de la vie chrétienne, de l'intimité avec le Christ. Cette pudeur est normale : il faut la comprendre et la respecter. Parce que nous avons tous été baptisés avant de recevoir le sacrement de mariage (ou le sacrement de l'ordre), et que c'est le baptême qui nous lie à Jésus, le sacrement de mariage ne va pas venir niveler le rythme personnel de chacun. Chacun a son rythme propre auprès de Dieu, auprès du Christ, et on doit le respecter. Mais il faut comprendre aussi que cette pudeur ne doit pas être un obstacle à un

témoignage vivant de l'époux auprès de l'épouse et inversement. Nous avons tous à témoigner que nous sommes enfants de Dieu. Nous avons tous à témoigner que l'amour du Christ est victorieux de toutes les conséquences du péché. Nous avons tous à témoigner que Jésus est au milieu de

nous dès que nous voulons prier ensemble⁴. Et lorsqu'il s'agit de l'époux

et de l'épouse, ce témoignage prend une force toute particulière. Mais aussi l'équilibre est toujours un peu difficile et très délicat. Chaque foyer est unique dans son témoignage de foi ; il ne s'agit pas, de la part de l'épouse, de vouloir imiter les autres : « Chez les Untel c'est admirable, on prie ensemble, on lit l'Évangile ensemble, on médite ensemble, on fait des partages d'Évangile, c'est extraordinaire... », ce qui revient à dire à l'époux : « Avec toi, ce n'est pas du tout comme cela !... ». Quand l'époux reçoit cela en pleine figure, ce n'est peut-être pas la charité qui a opéré ; et au lieu d'avancer, on recule, parce que celui à qui on aura dit cela se refermera et dira : « Que veux-tu, je ne suis pas comme lui, tu n'as qu'à l'accepter ! ».

Il faut, de fait, accepter le rythme personnel de la grâce et savoir que le témoignage de la foi est toujours personnel. La foi est un don personnel. La foi donnée à l'époux est donnée à l'époux ; on n'épouse pas la foi de l'époux, on épouse l'époux, et on est très heureux qu'il ait une grande foi (de même pour l'épouse), mais on respecte le rythme de chacun ; et, en respectant ce rythme de chacun, on essaie d'avoir (si c'est possible), surtout pour

les enfants, un témoignage commun, par exemple dans une lecture. On doit trouver le moyen de faire cela, si c'est faisable. Il ne faut pas l'imposer, il faut exercer une prudence éclairée par la foi, une prudence intelligente, parce que chacun vit selon un rythme qui est

Il faut accepter le rythme personnel de la grâce.

unique ; mais si on peut permettre ce témoignage en commun, c'est très grand, et cela intensifie l'union de l'époux et de l'épouse et leur témoignage de parents.

Il est important pour nous de comprendre quel est le témoignage propre à la famille, parce qu'il y a une « contagion » dans le témoignage et que, quand on s'aperçoit que certains dorment, il faut les réveiller. C'est notre devoir de les réveiller ; nous n'avons pas le droit de simplement les critiquer, ce n'est pas efficace. La critique est très rarement efficace ! Et nous n'avons le droit de critiquer que quand nous savons que ce sera efficace. C'est ce qu'on appelle la « correction fraternelle », et la correction fraternelle ne doit se faire que dans la mesure où on sait qu'elle sera efficace. Autrement on ne la fait pas, mais on fait autre chose : on prend la place de ceux qui dorment et on s'engage soi-même dans un témoignage qui doit être un témoignage dans la foi, l'espérance et l'amour, et qui doit être un témoignage intelligent, le plus efficace possible. ■

⁴ Cf. Mt 18, 20